De la Poétique d’Aristote aux règles classiques du théâtre

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Qu’est-ce que la tragédie ?** | Aristote, Poétique  Grèce, IV ème siècle avant JC | Horace, Art Poétique  Rome, premier siècle avant JC | Boileau, Art Poétique  1674 |
| *Remettez les éléments suivants dans la bonne ligne, sans les déplacer d’une colonne à l’autre.* | 1. La tragédie s'applique, autant que possible, à rester dans une seule révolution solaire[[1]](#footnote-1), ou à ne la dépasser que de peu de chose.  2. La tragédie est […] présentée dans un langage rendu agréable […].J'entends par "langage rendu agréable" celui qui réunit le rythme, l'harmonie et le chant.  3. opérant par la pitié et la terreur la purgation des passions de la même nature.  4. Il faut donc que, la fable, puisqu'elle est l'imitation d'une action, soit celle d'une action une et entière, et que l'on constitue les parties des faits de telle sorte que le déplacement de quelque partie, ou sa suppression, entraîne une modification et un changement dans l'ensemble  5. il ne faut pas, non plus, que les méchants passent du malheur au bonheur, ce qui est tort à fait éloigné de l'effet tragique, car il n'y a rien là de ce qu'elle exige : ni sentiments d'humanité, ni motif de pitié ou de terreur. Il ne faut pas, par contre, que l'homme très pervers tombe du bonheur dans le malheur, car une telle situation donnerait cours aux sentiments d'humanité, mais non pas à la pitié, ni à la terreur[…]. Reste la situation intermédiaire ; c'est celle d'un homme qui n'a rien de supérieur par son mérite ou ses sentiments de justice, et qui ne doit pas à sa perversité et à ses mauvais penchants le malheur qui le frappe, mais plutôt à une certaine erreur qu'il commet pendant qu'il est en pleine gloire et en pleine prospérité.  6. En effet, il faut, sans frapper la vue, constituer la fable de telle façon que, au récit des faits qui s'accomplissent, l'auditeur soit saisi de terreur ou de pitié par suite des événements; c'est ce que l'on éprouvera en écoutant la fable d'Oedipe.  7. Quant au chœur, il faut établir que c'est un des personnages, une partie intégrante de l'ensemble et le faire concourir à l'action. | 1. Cependant ne mets pas sur la scène ce qui doit se passer dans la coulisse, et soustrais aux regards certains faits, que viendra raconter un témoin oculaire. Ce n'est pas devant le public que Médée doit massacrer ses enfants, l'exécrable Atrée faire cuire les membres de ses fils, Procné se changer en oiseau, Cadmus en dragon. Je n'ajoute aucune foi à de tels spectacles et je ne les admets pas.  2. Que la pièce ait cinq actes, ni plus ni moins: c'est le seul moyen de la voir redemandée et jouée de nouveau.  3. Pas d'intervention divine, à moins que le dénouement n'exige un dieu  4. En scène, trois personnages au plus.  5. Le chœur tiendra son rôle et sera vraiment un personnage. Il ne dira entre les actes rien qui ne tienne au sujet et n'y soit étroitement lié. Son rôle est d'appuyer et de conseiller en ami les honnêtes gens.  6. Il ne convient pas à la tragédie de débiter des vers sans dignité, comme une dame, qui, un jour de fête, danse pour remplir un devoir religieux; | 1. Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.  2. Jamais au spectateur n’offrez rien d’incroyable :  Le vrai peut quelquefois n’être pas vraisemblable.  3. Ce qu’on ne doit point voir, qu’un récit nous l’expose :  Les yeux, en le voyant, saisiraient mieux la chose ;  Mais il est des objets que l’art judicieux  Doit offrir à l’oreille et reculer des yeux.  4. Qu’en un lieu, qu’en un jour, un seul fait accompli  Tienne jusqu’à la fin le théâtre rempli. |
| L’action |  |  |  |
| Le temps |  |  |  |
| Le lieu |  |  |  |
| Les personnages |  |  |  |
| Le chœur |  |  |  |
| La bienséance (ne pas choquer) |  |  |  |
| La vraisemblance (on doit croire ce que l’on voit) |  |  |  |
| La langue |  |  |  |
| Le but, la fonction |  |  |  |
| Structure de la pièce |  |  |  |

1. Soit une journée [↑](#footnote-ref-1)